

Rédigé le 26 mars 2019 2 minutes de lecture

Actualités

Enjeux et prospective

Mobilité durable | Motorisations thermiques

Économie | Prospective et scénarisation | Évaluation technico-économique

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) vient de publier ses scénarios technologiques permettant d'atteindre l'objectif d'un arrêt de la commercialisation des véhicules thermiques en 2040. Ce rapport contient plus d'une trentaine de recommandations opérationnelles pour atteindre l'objectif du Plan climat. Les équipes d'IFPEN, aux côtés de celles du CEA, ont participé à la définition des conditions et modalités du respect de cet objectif, à travers l'élaboration de scénarios et la participation à des auditions.

Cette étude part du constat que, depuis quelques années, une conjonction de changements techniques, réglementaires, et sociétaux contribue à accélérer la mutation du secteur des transports, et singulièrement des véhicules particuliers, vers des solutions plus respectueuses de l'environnement. Trois scénarios ont été proposés qui se distinguent par les hypothèses sur les progrès technologiques. Dans les trois scénarios, après une hausse en début de période, les émissions de CO_2 sont divisées par cinq entre aujourd'hui et 2040, pour atteindre les objectifs de décarbonation des transports, notamment la neutralité carbone, en 2050.

À noter que les coûts associés à cette transition sont très élevés, de l'ordre de plusieurs centaines de milliards d'euros cumulés sur une période de 20 ans. En outre, on peut observer que la perte des rentrées fiscales sur la consommation des produits énergétiques représente à elle seule de l'ordre de

60 % de la facture et, d’autre part, que ces coûts sont compensés en partie par les économies faites sur les importations de pétrole, de gaz et de leurs dérivés.

>> Retrouvez le rapport complet et la synthèse dédiée de l’OPECST.

Scénarios technologiques pour l’arrêt de la commercialisation des véhicules thermiques en 2040
26 mars 2019

Lien vers la page web :